

La louange n'est due qu'à Allah, Seul et Unique. C'est Lui Seul que nous adorons et de qui nous implorons le secours. Que les bénédictions Divines, Ses faveurs, Sa grâce, et les prières les plus pures, soient sur notre Prophète ainsi que sur sa famille.

En ce jour de fête de l'aïd el fitr nous vous adressons nos meilleurs vœux et demandons à Allah d'accepter nos œuvres et de nous en faire profiter dans ce bas-monde et dans l'au-delà.

Le mois de Ramadhan s'en est allé avec ses trésors et avec les belles actions de ceux qui ont su en profiter. Ces moments de spiritualité, de fraternité, de solidarité et de partage sont autant d'aspects éducatifs qu'il faut faire vivre et développer après ce mois.

Nous avons pu apprécier la joie des fidèles lors de la visite nocturne de la grande mosquée la 27ème nuit. Le sentiment de fierté pour la religion n'est pas un péché, au contraire et celui qui ne le manifeste pas doit s'inquiéter pour sa foi. Cette mosquée ne s'est pas bâtie en un jour ni par l'effort d'un seul homme.

C'est une porte immense qu'Allah a ouverte, et qu'il a laissée ouverte pour quiconque désire la vie future. Comme le mois du Ramadhan s'en est allé, cette porte de bien se refermera, heureux celui qui aura saisi l'occasion, et malheureux celui qui en aura été privé.

Les défis à venir sont toujours plus nombreux et demandent toujours des efforts et de la persévérance. Le musulman lorsqu'il achève une bonne œuvre par la grâce d'Allah, ne reste pas à la contempler et à s'en auto-satisfaire, plutôt il prend conscience de ses manquements et demande pardon à Allah, avant de poursuivre son œuvre par une meilleure encore.

Dans les semaines à venir, notre mosquée ouvrira ses portes *incha Allah*, et au-delà de l'inauguration, cette mosquée a une grande mission à accomplir sur le plan spirituel, éducatif, et social, et elle ne saurait accomplir cela sans votre présence et votre soutien.

Nous devons honorer ce cadeau qu'Allah nous a fait en nous favorisant par rapport à un grand nombre de nos frères dans d'autres villes, et c'est une responsabilité collective que nous avons accepté. Nous demandons à Allah de nous faciliter cette noble tâche et de purifier nos intentions et nos œuvres.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne fête de l'aïd.

عيدكم مبارك
و السلام عليكم

Le rejet du rigorisme

Comme nous l'avons vu le mois précédent, 'la religion est aisée', selon le propos du Prophète [Al Boukhari]. Allah le Très Haut dit à au sujet de ce dernier : *Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers [21;107]*, et le Prophète, *paix et salut sur lui*, dit à ceux de ses compagnons qu'il choisit pour enseigner l'Islam : *Expliquez les choses simplement et ne les rendez pas difficile, attirez [les gens] et ne les faites pas fuir, et mettez vous d'accord et ne vous disputez pas* [Al Boukhari & Mouslim].

Aussi si l'Islam encourage les croyants à être fermes sur les principes fondamentaux de l'Islam que sont les six piliers de la foi, les cinq piliers de la pratique et l'éloignement des péchés ; il blâme cependant la dureté [ta'sir] hors contexte et l'exagération [al ghoulou] : *O gens du Livre, n'exagérez pas dans votre religion et ne dites sur Allah que la vérité [4;171]*. La dureté et l'exagération provoque tôt ou tard le dégoût et l'exaspération, et fait fuir de la religion : *Quiconque veut rivaliser de dureté avec la religion, elle le brisera* [Al Boukhari]. Ceci est souvent le fruit d'une bonne intention, mêlée à de l'ignorance et à une mauvaise compréhension des grands principes de l'Islam. Du vivant même du dernier Prophète, *paix et bénédictions sur lui*, ce phénomène apparut ; il le corrigea à chaque fois et enjoint ses compagnons d'en faire de même.

Al Boukhari et Mouslim rapportent ainsi qu'un homme avait fait le vœu de rejoindre la Mecque à pied pour y accomplir le pèlerinage. Le Prophète désapprouva son projet disant qu'Allah n'avait pas besoin de ce qu'il faisait subir à son corps. Les auteurs des *Sounan* rapportent qu'un homme jeûnait en pleine expédition dans le désert ! Le Prophète, *paix et salut sur lui*, blâma cette attitude disant : *Ce n'est pas de la piété que de jeûner dans un [tel] voyage*. Trois hommes qui venaient de se renseigner sur la pratique du Prophète, *paix et bénédictions sur lui*, jurèrent tour à tour, pour le premier de ne jamais se marier, pour le deuxième de jeûner toute sa vie, et

pour le troisième de passer toute ses nuits en dévotion. Le Prophète condamna leurs prétentions, en affirmant que la ligne de conduite prophétique consistait à jeûner certains jours, mais pas tous, à partager sa nuit entre les prières et le sommeil, et à se marier [Al Boukhari & Mouslim]. C'est comme si tous ces gens avaient pensé qu'Allah aimait à les voir souffrir, comme Allah est bien au-dessus de cela ! Si Allah l'avait voulu, Il vous aurait accablé [2;220] dit le Coran, mais heureusement, ce n'est pas cela qu'Allah a voulu pour ses créatures !

Allah ne charge personne au-delà de ses capacités [2;286], et se contenter de bien pratiquer le minimum obligatoire sans rien y ajouter peut être suffisant pour gagner la Satisfaction d'Allah comme l'a dit le Prophète à un bédouin venu l'interroger sur les piliers de l'Islam. A chaque fois que le Prophète, *paix et salut sur lui*, évoquait une obligation, le bédouin répondait qu'il se contenterait de cela et n'y ajouterai

pour le troisième de passer toute ses nuits en dévotion. Le Prophète condamna leurs prétentions, en affirmant que la ligne de conduite prophétique consistait à jeûner certains jours, mais pas tous, à partager sa nuit entre les prières et le sommeil, et à se marier [Al Boukhari & Mouslim]. C'est comme si tous ces gens avaient pensé qu'Allah aimait à les voir souffrir, comme Allah est bien au-dessus de cela ! Si Allah l'avait voulu, Il vous aurait accablé [2;220] dit le Coran, mais heureusement, ce n'est pas cela qu'Allah a voulu pour ses créatures !

Allah ne charge personne au-delà de ses capacités [2;286], et se contenter de bien pratiquer le minimum obligatoire sans rien y ajouter peut être suffisant pour gagner la Satisfaction d'Allah comme l'a dit le Prophète à un bédouin venu l'interroger sur les piliers de l'Islam. A chaque fois que le Prophète, *paix et salut sur lui*, évoquait une obligation, le bédouin répondait qu'il se contenterait de cela et n'y ajouterai

La douceur des cœurs

(...) Sachons que le cœur est la partie la plus noble de l'homme. Il connaît Dieu, œuvre pour Lui, chemine vers Lui, jouit de Sa proximité et du dévouement de ce qu'il a auprès de Lui. Les autres organes et membres sont ses valets et ses domestiques dont le cœur se sert comme les rois se servent de leurs esclaves.

Celui qui connaît son cœur connaît son Seigneur. Mais la plupart

des hommes ignorent leurs cœurs et leurs âmes. Et Dieu s'interpose entre l'individu et son cœur [8;24]. Cette interposition consiste à le priver de la chance de Le connaître et d'être vigilant en Sa présence. Donc, la connaissance du cœur et de ses qualités constitue le principe de base de la foi et le fondement de la voie des itinérants.

Sachons [enfin] qu'au regard de sa nature originelle, le cœur accepte la guidance et, qu'au regard de ce qui a été placé en lui comme désirs et passions, il est disposé à se détourner de cette bonne voie. Cette lutte en son sein, entre le soldat des anges et celui des démons, est permanente, jusqu'à ce que le cœur s'ouvre à l'un d'eux pour lui permettre de s'y affermir et de s'enraciner. L'accès de l'autre s'effectue par subtilisation, conformément à la parole de Dieu Exalté : Contre le mal du tentateur qui se dérobe furtivement [114;4]. En effet, lorsque Dieu est invoqué, le tentateur [le diable] se dérobe [des pensées du cœur] et lorsque l'insouciance le gagne [le cœur], il s'en réjouit. C'est dire que rien n'expulse autant du cœur la cohorte des agents de Satan que l'invocation et la mention de Dieu Exalté, car ils ne peuvent faire face au dhikr.

rien. Lorsqu'il partit, le Prophète dit à ceux qui l'entouraient : *S'il tient parole, il entrera au Paradis* [Boukhari & Mouslim]. Et dans le *hadith Qoudsi*, Allah dit : *Mon serviteur ne s'est jamais rapproché de Moi par une œuvre plus aimable à Moi que les obligations que Je lui ai imposées* [Al Boukhari].

L'Islam est la religion révélée par Allah Qui nous a créés, et Il sait que nous n'avons pas tous les mêmes capacités. Celui qui peut faire plus que les seules obligations doit le faire, Allah disant dans le *hadith* précédemment cité : *Il ne cesse de se rapprocher de Moi par des œuvres surrogatoires jusqu'à ce que Je l'aime*. Seulement, il doit s'en tenir dans les œuvres surrogatoires

à la Souannah, sans innover, sans exagérer, et sans surestimer sa force. Le peu fait avec constance jusqu'à la fin de sa vie, vaut mieux qu'une œuvre énorme entreprise un temps et inachevée. Ensuite, il ne doit pas imposer aux autres ce qu'il s'impose à lui-même. Al Boukhari et Mouslim rapportent que le Prophète se mit en colère lorsqu'il apprit que l'imam qu'il avait nommé pour diriger la prière à Qouba, un quartier de la périphérie de Médine, et qu'il aimait et estimait fortement par ailleurs, prolongeait ses prières à tel point que les gens fuyaient la mosquée pour célébrer la prière seuls chez eux, et perdant ainsi une immense récompense ! L'Imam doit se souvenir que derrière lui sont des personnes âgées, des jeunes enfants, des malades, et des gens qui ont d'autres choses importantes à faire après la prière.

De plus, notre religion offre des facilités, comme le fait, dans certaines occasions, de raccourcir ou de regrouper ses prières,

ou encore, de reporter le jeûne. Ce n'est pas de la piété que d'en faire abstraction. Le Prophète, *paix et salut sur lui*, dit : *Allah aime que l'on prenne ses dérogations comme Il aime*

que l'on pratique ses obligations [Ibn Hibban]. Il arriva une fois qu'un homme blessé allât demander à un groupe de musulmans, comment il devait faire ses ablutions. Il craignait que l'eau n'aggrave sa douleur. Ceux-ci lui imposèrent de faire ses ablutions avec de l'eau et l'homme mourut par la suite. Dans son cas, le recours aux ablutions sèches [Tayyammoum] était permis et même requis comme le dit le Prophète. Ces gens là ont été durs dans leur *fatwa* et le Prophète, *paix et salut sur lui*, les a accusés d'avoir 'tué' cet homme [Abou Daoud, Ibn Majah, Al Daraqoutni, Authentifié par Ibn Al Sakan] ! Imposer à la femme enceinte craignant pour sa santé ou pour celle de son enfant, ou au malade de jeûner, refuser d'être soigné par une personne de sexe opposé lorsque l'on craint pour sa vie et qu'on ne peut faire autrement, ou s'abstenir de manger d'une nourriture normalement illicite lorsque l'on est sur le point de mourir de faim, sont autant d'exemples de dureté hors contexte.

Fait également parti des signes du rigorisme le fait d'élargir le champ des interdictions ou celui des obligations, rendant obligatoire ou interdit ce qui ne l'est pas ou dont le statut fait objet de divergences.

Le fait d'adopter de nouvelles règles, comme par exemple interdire aux femmes l'accès aux mosquées ; est une autre forme de dureté hors contexte et blâmable.

Le fait de ne pas accepter la divergence sur des sujets n'ayant pas traits aux fondamentaux, et de qualifier les avis qui divergent des nôtres ou

Le rejet du rigorisme

que nous ne connaissons pas d'innovations religieuses [bida'a] est un signe de dureté. Est-il permis ou non de lever systématiquement ses mains ouvertes vers le ciel au cours des invocations ? Et de passer ensuite celles-ci sur nos visages ? Est-il permis de faire l'invocation de *qounout* pendant la prière de *Sobh* ou durant les autres prières ? Est-il permis ou non de se regrouper pour évoquer Allah à voix haute par des invocations coraniques et prophétiques ? Voici des exemples de sujets admettant diverses opinions. Libre à chacun de suivre l'avis qu'il estime le plus juste, sans pour autant traiter ceux qui suivent un autre avis de s'être égaré, de suivre leurs passions ou de faire preuve de laxisme.



Le laxisme est plutôt le fait de prendre des libertés vis-à-vis des principes fondamentaux de l'Islam et sur les règles non sujettes à divergence entre les 'oulamas. L'intransigeance à ce niveau est requise, et ne peut en aucun cas être taxée de rigorisme. Voici les limites Divines [houdoudoullah] ; et qui-conque transgresse les limites Divines est injuste envers lui-même [65;1].

Et Allah sait mieux...

Calligraphie : "À côté de la difficulté est certes une facilité [94;5] - ArabicCalligraphy.com

Extrait de la Revivification de la spiritualité musulmane d'Ibn Qoudama al Maqdisi

Fiqh al hadith

" إِنَّمَا الْأَعْمَالُ بِالنِّيَّاتِ وَإِنَّمَا لِلكُلِّ أَمْرِي مَا تَوَى
فَمَنْ كَانَتْ هِجْرَتُهُ إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ فَهَجْرَتُهُ إِلَى اللَّهِ وَرَسُولِهِ ،
وَمَنْ كَانَتْ هِجْرَتُهُ لِدُنْيَا يُصِيبُهَا أَوْ امْرَأَةٍ يَنْكِحُهَا فَهَجْرَتُهُ إِلَى مَا هَاجَرَ إِلَيْهِ "

Le Commandeur des Croyants, Abou Hafs, 'Omar ibn Al-Khattâb, qu'Allah lui donne satisfaction, rapporte : J'entendis le Messager d'Allah, que la Prière et le Salut d'Allah soient sur lui : dire :

Les actes ne dépendent que des intentions qui les animent et chacun ne sera rétribué que selon l'intention qui le motivait. Celui dont la Hijra est faite en vue d'Allah et de Son Messenger, sa Hijra sera (comptée) pour Allah et Son Messenger. Celui dont la Hijra est faite en vue de biens du bas-monde qu'il souhaite acquérir ou d'une femme qu'il désire épouser, sa Hijra sera (comptée) pour ce pour quoi il la fit.

[Al Boukhari & Mouslim]

Que pouvons-nous déduire de ce hadith ?

1 - Les actions sont conditionnées par les intentions et ce, qu'elles soient valides ou corrompues, complètes ou défectueuses. Celui dont les œuvres ont pour intention de se vanter (ostentation), a commis un péché. Le hadith conduit à expliquer que toute action, dépend de l'objectif pour le-

quel elle a été faite.

2 - L'intention est la condition essentielle pour (la validation de) l'œuvre, mais sans exagération dans son évocation [à voix haute] pour ne pas que l'adorateur corrompe ses actes d'adorations. Il faut que l'œuvre, soit dépourvue dans son intention, de toute précio-

sité dans son évocation et sa réalisation.

3 - L'obligation de chercher à se préserver de l'ostentation, se préserver du fait de faire les choses avec pour seul objectif d'être vu et entendu par les autres et de toute œuvre (religieuse) dont l'objectif serait ce bas-monde. Celui qui demeure avec une

de ces caractéristiques, a corrompu ses actes d'adorations.

4 - L'intention se situe dans le cœur.

5 - L'obligation d'accorder du soin, de l'attention aux œuvres du cœur et leur observation scrupuleuse.

[A partir de Tayysir al 'alam]

Histoire musulmane

Le califat omeyyade (2/3) : Les réalisations

L'analyse que l'on peut faire des réalisations durant la période des Omeyyades, nous montre qu'il serait fallacieux de penser que durant leur 90 années de gérance, chaque calife participa au progrès qu'il soit d'ordre financier, artistique, religieux ou même étatique : en effet, nous pouvons nettement distinguer qu'une vraie effervescence naîtra sous la période marwânide bien que stoppée par l'instabilité politique ; cette période durera environ trente ans et se situe du califat de 'Abd al Mâlik ibn Marwân à celui de Omar ibn 'Abd al 'Azîz. A défaut d'être exhaustif, nous tenterons de sélectionner ce qui, dans cette période, reflète au mieux l'innovation - au sens courant - et la diversité des œuvres.

C'est bien à partir du califat de 'Abd al Mâlik ibn Marwân (685-705) qu'une nouvelle impulsion va naître : le développement et le renforcement de l'administration symbolisé par l'adoption de la langue arabe comme langue de l'Etat ainsi que l'amélioration du système graphique pour permettre une lecture sans ambiguïté des documents écrits. Ce point revêt une double importance car d'une part il est essentiel que les responsables politiques et administratifs des provinces puissent lire et comprendre les consignes écrites et reçues des autorités centrales ; la transformation ne se fit sans doute pas brusquement, mais il est à constater que le grec et le pehlevi disparurent peu à peu des documents administratifs ; d'autre part il permet

une normalisation de l'orthographe coranique.

Sur le plan financier 'Abd al Mâlik fit frapper les pièces d'une façon totalement nouvelle : dépourvues d'effigie et portant uniquement des légendes en arabe qui comprenaient la shahâda ainsi que l'indication de la date et du lieu, instaurant ainsi la première monnaie musulmane. A travers ces deux éléments, il réussira l'unité tant sur le plan de la communication au sein de l'Etat que sur le plan monétaire. Il fut également à l'initiative de couvrir la Kaaba d'un drap de soie tissé à Damas ainsi que de la réalisation du dôme du Rocher, le plus ancien monument musulman que l'on a pu dater grâce aux diverses recherches menées, comme remontant à 692 ; ce monument est très souvent confondu par de nombreux musulmans avec la mosquée d'Al Aqsa, 3^{ème} lieu saint de l'Islam.

Cependant l'histoire retiendra que c'est sous Al Walîd (705-715), que naîtra réellement l'architecture religieuse islamique : parmi ses réalisations il y a la mosquée d'Al Aqsa et celle de Damas ainsi que l'agrandissement de la mosquée de Médine.

Malgré toutes ces réalisations le calife le plus célèbre de la dynastie omeyyade est sans conteste Omar ibn 'Abd al 'Azîz (717-720) : petit-fils d'Omar ibn al Khattab, on le surnomme également le 5^{ème} calife bien guidé. Bien que chronologiquement le 12^{ème} calife, ce surnom est dû à sa façon de gérer l'Etat, proche de celle des califes bien guidés mais également à sa piété ; on rapporte que son gouverneur du Khorasan (Iran) lui demanda l'autorisation de faire usage de la force alléguant le fait qu'il avait en face de lui des gens que seuls le sabre et le fouet pouvaient corriger. Le calife

lui répondit : *Tu as menti, c'est plutôt la justice et le droit qui peuvent les corriger. Applique-leur cela.* Il supprima *al jizya* sur les nouveaux convertis que l'on percevait comme s'ils étaient encore des *dhimmis* [protégés]. C'est sous son impulsion que débutera la retranscription

de la Sounnah du Prophète - la prière et le salut sur lui - ; dans une directive adressée au juriste Abû Bakr ibn 'Amr ibn Hazm, il lui fut ordonné d'examiner ce qu'il conviendrait de faire pour réunir et fixer par écrit les hadiths : on notera à titre indicatif le travail remarquable d'Ibn

Shihâb al Zuhrî, précurseur en matière de compilation mais également celui de Mâlik ibn Anas avec son œuvre, *Al Muwatta*. A travers ces trois décennies, il est légitime de dire que certains califes firent preuves d'ingéniosité et leur héritage montre le point de

départ de ce que l'on appellera par la suite la culture islamique. Cette embellie ne durera malheureusement qu'un temps, laissant place à la discorde et aux révoltes que nous tenterons d'analyser dans un prochain numéro *In Sha'a Allah*.

Et Dieu sait mieux...

Sirra Nabawiyya : la vie du dernier Prophète

Naissance et enfance

Notre Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme messager parmi eux (ma descendance), pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage (2,129). Telle fut l'invocation d'Ibrahim lorsque ce dernier, assisté de son fils Ismaël, eut achevé de reconstruire la Maison Sacrée (*Kaaba*) vouée au culte de l'Unité. Dieu exauça cette invocation bénie et en 571 de l'ère chrétienne, près de six siècles après la venue de Jésus, tandis que la Mecque était devenue le théâtre du culte des idoles et que le message du fils de Marie s'était altéré, naquit celui par qui Allah allait sceller la Prophétie.

Sa naissance : Abd al Muttalib, chef des Quraych, tribu la plus influente de la Mecque, avait dix enfants. Il maria l'un de ces fils, Abdallah, à Amina bint Wahb. Ce dernier mourut tandis que sa femme portait dans son ventre le Messager de Dieu. Mohammed est donc né un lundi matin au douzième jour du mois de rabi' al awal au cours de l'année où se produisit l'épisode dit de l'Eléphant, mentionné au sein du Coran. Ibn Sa'd a rapporté dans ces *tabaqat*, de même que l'Imam Ahmed, que lors de l'accouchement une lumière jaillit de la mère du Prophète et éclaira jusqu'aux palais de Syrie.

Une lignée des plus pures : Mouslim rapporte cette parole du Prophète : *Parmi les descendants d'Ismaël, Dieu choisit Kinâna, de la descendance de Kinâna, Il choisit Quraych ; de Quraych, Il choisit Hâchem ; de Hâchem, il me choisit.* Les savants se sont accordés à remonter la généalogie du Prophète jusqu'à Adnan, qui est un descendant d'Ismaël fils d'Abraham. Néanmoins, ils ont divergé concernant la filiation entre Adnan et le Prophète Ibrahim.

En outre, en l'absence de texte authentique, l'imam Malik a reprouvé le fait de remonter la généalogie du Prophète au-delà de Adnan. Quoi qu'il en soit, Dieu choisit Son prophète parmi les descendants d'une lignée des plus nobles et dont aucun de ces membres ne se livra aux mauvaises mœurs propres à l'ère préislamique.

Sous les yeux d'Allah... Comme à l'accoutumée chez les Arabes de la Mecque, Mohammed fut envoyé à la campagne pour y être sevré et grandir dans des conditions saines. Il fut

recueilli par Halîma de la tribu des Beni S'ad. Cette dernière constata très vite les bénédictions entourant l'enfant. Tandis que la région était touchée par la sécheresse, son troupeau rentrait le soir toujours rassasié. Toute sa famille pouvait ainsi boire du lait jusqu'à satiété. A l'âge de deux ans, une fois l'enfant sevré, Halîma insista alors auprès de la mère du Prophète pour le garder encore quelques temps. Le Prophète resta donc chez les Beni S'ad et c'est à l'âge de quatre ou cinq ans que ce produisit un événement extraordinaire.

Mouslim rapporte d'après Anas que l'ange Gabriel apparut tandis que le Messager de Dieu était en train de jouer avec d'autres enfants. Il le saisit, lui ouvrit la poitrine et en retira un caillot de sang. *Ceci est la part du diable* dit-il. Ensuite, le cœur de l'enfant fut lavé avec de l'eau dans un récipient en or puis replacé dans sa poitrine. Affolés, les enfants présents accoururent auprès de Halîma pour la prévenir. Celle-ci retrouva l'enfant en bonne santé, le visage pâle. Inquiète, elle le ramena auprès d'Amina, sa mère. Mohammed demeura avec elle pendant deux ans jusqu'à la mort de celle-ci. Désormais orphelin de père et de mère, il

passa sous la charge de son grand-père, Abdul al Muttalib. Ce dernier, plein d'amour et de compassion envers lui, l'assista au mieux dans cette terrible épreuve. A la mort d'Abdul Muttalib, Mohammed était âgé de huit ans. Il fut recueilli par son oncle Abû Tâlib qui lui aussi, s'acquitta de son devoir envers son neveu de la meilleure manière.

En voyage au Châm : Agé de douze ans, le Messager d'Allah accompagna Abû Tâlib pour un voyage commercial en Syrie. En chemin, près de Busrâ (Palestine), ils rencontrèrent un moine nommé Bahîra qui leur offrit l'hospitalité. Savant des Ecritures, il reconnut rapidement le Prophète de Dieu. Il put également observer sur le dos de celui-ci, le sceau de la prophétie décrit dans ses livres. Bahîra insista alors auprès d'Abu Tâlib pour ramener immédiatement l'enfant à la Mecque, certains savants du Livre en Syrie pouvaient en effet lui vouloir quelque mal. Impressionné, Abû Tâlib suivit son conseil et le renvoya à la Mecque. *Ceux à qui Nous avons donné le Livre reconnaissent (le Messager Muhammad) comme ils reconnaissent leurs propres enfants [6:20].*

Et Allah sait mieux...



Photo : Dôme de la mosquée du Prophète, paix et salut sur lui, à Médine (Arabie)